

Comité de spéléologie du département du Rhône et de la Métropole de Lyon

Espace Départemental des Sports 8 bis rue Louis Thévenet 69004 Lyon

Modalités d'utilisation de la remorque du CDS 69

Cette fiche a pour objectif de définir les modalités d'utilisation de la remorque du CDS 69, par les adhérents du comité et de définir les responsabilités de chacune des parties présentées ci-après :

- Le Comité de spéléologie du département du Rhône et de la Métropole de Lyon (CDS 69) : propriétaire de la remorque,
- Adhérent au CDS 69 et licencié à la Fédération Française de Spéléologie (FFS) : utilisateur de la remorque.

Préambule

Chaque adhérent du comité est susceptible d'utiliser la remorque dans le cadre des actions du CDS 69 ou de celles de son club (adhérent au CDS 69)

Marque : ERDE Modèle : 121

La remorque est recouverte d'un capot résine avec barres de toit.

Son Poids Total Autorisé en Charge (PTAC) est de 450 kg.

La remorque n'est pas immatriculée.

Elle est stockée dans l'espace alloué au CDS 69 par la Fédération Française de Spéléologie, dans les sous-sols de ses locaux, situés rue Marc Antoine Petit – 69002 LYON.

Modalités d'utilisation de la remorque

L'utilisation de la remorque par un adhérent est soumise à une autorisation accordée, sous la forme d'un courriel ou équivalent (hormis les SMS), par un membre du bureau du CDS 69.

Le CDS 69 met à disposition la remorque en état de bon fonctionnement, mais il ne peut pas garantir la présence éventuelle d'un défaut caché, non visible à l'œil nu.

Le CDS 69 a l'obligation de l'entretien de la remorque.

Le CDS 69 peut refuser toute demande d'utilisation de la remorque s'il estime qu'elle n'est pas en état.

L'utilisateur avertit son assurance personnelle des dates d'utilisation de la remorque.

L'utilisateur doit vérifier que le PTAC de la remorque n'est pas dépassé avant toute utilisation. En cas de doute, il peut refuser de prendre la remorque ou exiger de décharger une partie du contenu.

L'utilisateur effectue une inspection visuelle de la remorque et s'assure de son bon état avant toute utilisation.

L'utilisateur prend connaissance de la notice ou du manuel d'utilisation de la remorque joint à la présente fiche et vérifie les points suivants (non exhaustifs) :

- Pression des pneumatiques (dimensions 480/400 8) à 2,5 bars,
- Resserrage des écrous (roues, essieu, tête d'attache, flèche, garde-boue),
- Fonctionnement des branchements électriques,
- Autres.

L'assurance de la remorque entre dans la catégorie « assurance d'un véhicule terrestre à moteur » et relève de la responsabilité de l'utilisateur.

L'utilisateur doit mettre à l'arrière de la remorque la plaque d'immatriculation de son véhicule.

Un état des lieux de la remorque est effectué par l'utilisateur et le CDS 69 lors de sa remise dans les sous-sols de la FFS. L'utilisateur informe le CDS 69 de toute anomalie éventuellement constatée lors de son utilisation.

Dommages causés à un tiers

Remorque tractée (en roulant) : L'assurance du véhicule tracteur couvre les dommages (matériels et corporels) causés à un tiers par la remorque.

Remorque non tractée (à l'arrêt) : l'assurance de l'utilisateur, au titre de son contrat responsabilité civile, couvre les dommages causés à un tiers par la remorque.

Contenu de la remorque

Le CDS 69 n'a pas souscrit d'assurance spécifique auprès de la FFS en cas de dégradation ou de vol du contenu de la remorque lorsque cette dernière est en stationnement.

L'assurance du véhicule tracteur ne peut pas assurer le contenu de la remorque, quelle que soit la situation rencontrée.

L'utilisateur devra prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter tout vol ou toute dégradation du contenu de la remorque (en roulant et à l'arrêt).

Pièce jointe : Notice ou manuel d'utilisation de la remorque

A LIRE AVANT ASSEMBLAGE ET UTILISATION

Garantie Constructeur

La Garantie Constructeur s'applique sur les seules pièces défectueuses dans les conditions normales d'utilisation. Elle est d'un an à compter de la date d'achat. Si une pièce est défectueuse, elle doit être retournée à ERDÉ S.A. avec la preuve d'achat après accord explicite de ERDÉ. Aucun retour non autorisé ne sera accepté. Les frais de port retour sont à la charge du client. En cas d'expertise, des frais d'expertise de 200 € seront facturés au client. Ils seront remboursés si la Garantie Constructeur se trouve engagée.

NOTICE DE MONTAGE ET D'UTILISATION

REMORQUES ERDÉ - MODÈLES

■ ERDÉ 122.1





Equipements disponibles en option

BACHE PLATE



ROUE DE SECOURS
Avec ou sans support



BACHE HAUTE



Roue jockey relevable Ou téléscopique



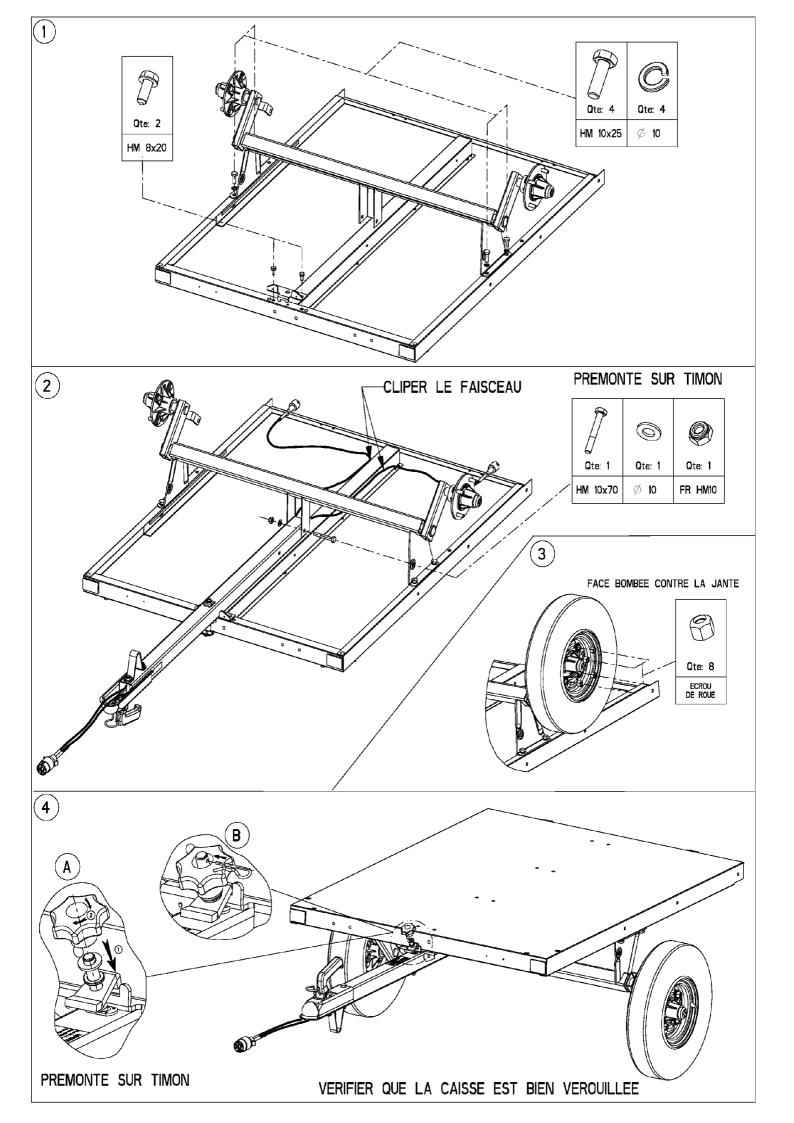
BARRES PORTE TOUT

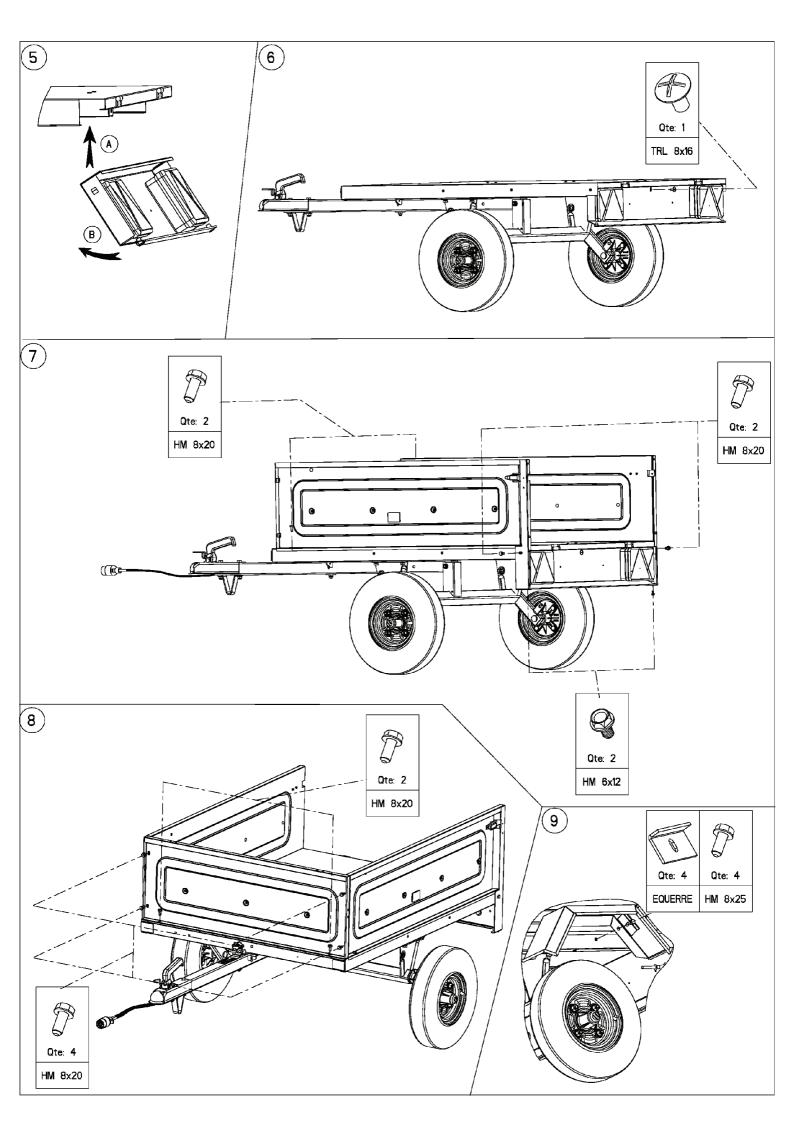


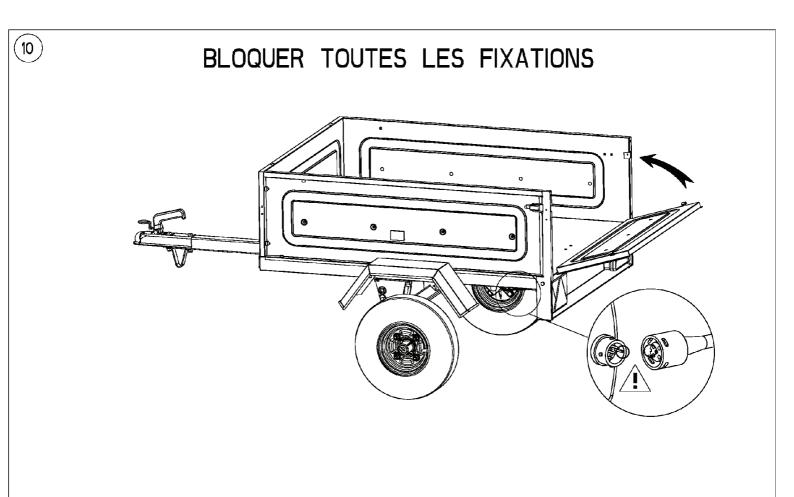
ANTIVOL DE TETE D'ATTACHE











UTILISATION ET ENTRETIEN - REMORQUES ERDÉ

1 - ATTELAGE

* <u>SUR VOTRE REMORQUE</u> : toutes les REMORQUES ERDÉ sont pourvues d'une tête d'attache de sécurité empêchant ainsi le risque de décrochage.

POUR ATTELER OU DETELER, PROCEDER COMME SUIT:

Lever à fond la poignée d'attache en actionnant en même temps la gâchette de verrouillage située sous cette poignée.

En option : il est possible d'adapter un antivol de tête d'attache.

* <u>SUR VOTRE VOITURE</u>: assurez vous que l'attelage monté ou que vous allez faire monter est bien compatible avec le POIDS TOTAL EN CHARGE (PTC) de votre remorque.

2 - RESSERRAGE DES ECROUS

APRÈS LES 100 PREMIERS KILOMÈTRES ENVIRON RE-CONTRÔLER LES SERRAGES DES PRINCIPAUX ORGANES SUIVANTS :

* ROUES (IMPORTANT) * ESSIEU * TETE D'ATTACHE * FLECHE * GARDE-BOUE

3 - MOYEUX DE ROUES

Les moyeux de roues de votre remorque sont munis de roulements "GRAISSÉS A VIE". Aucun graissage n'est à effectuer. Le graissage d'origine suffit à la durée de vie des roulements.

4 - BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE

Votre remorque comporte une prise à sept broches dont le branchement est conforme aux NORMES EUROPÉENNES :

- * Plot n° 1 : Clignotant gauche (fil jaune ou orange)
- * Plot n° 5 : Eclairage de plaque côté droit (fil marron)
- * Plot n° 2 : Antibrouillard (fil bleu)
- * Plot n° 6 : Stop (fil rouge)
- * Plot n° 3 : Masse (fil blanc)
- * Plot n° 7 : Eclairage de plaque côté gauche (fil noir)
- * Plot n° 4 : Clignotant droit (fil vert ou violet)

5 - PRESSION DES PNEUMATIQUES

La pression des pneumatiques est *A VÉRIFIER REGULIEREMENT* afin d'éviter le risque d'usure anormale ou d'éclatement. (La dimension des roues de votre remorque est indiquée sur les pneumatiques)

* Roue 350x8	2,5 Bars
* Roue 135 R 13	2,5 Bars
* Roue 480/400x8	2,5 Bars
* Roue 145 R 13	2,5 Bars
* Roue 400x10	3,5 Bars
* Roue 185/70 R 13	2,5 Bars
* Roue 500x10	3,5 Bars

A CHARGE IMPORTANTE, OU POUR DE LONGS TRAJETS, IL EST NÉCESSAIRE D'AUGMENTER CES PRESSIONS D'ENVIRON 0,5 BARS

6 - CHARGEMENT

Votre chargement doit être réparti sur la remorque d'une manière uniforme en privilégiant une certaine charge sur la flèche (10% du poids environ) pour une meilleure stabilité.

Egalement, pensez à bien caler et à protéger les objets à transporter avec de la moquette, des couvertures ou de l'isorel. Vous éviterez ainsi des frottements qui pourraient les abîmer.

7 - QUELQUES CONSEILS PRATIQUES

Avant chaque départ, vérifiez :

- * La pression de vos pneumatiques
- * L'éclairage de votre remorque
- * Le verrouillage de l'attelage
- * Et le bon arrimage de votre chargement
- * Plaque d'immatriculation : elle doit être fixée à l'arrière et reproduire celle du véhicule tracteur jusqu'à 500 Kg de PTC.
- * Ne transportez personne dans votre remorque, même pour un tout petit traiet.
- * Pour partir en toute sécurité, munissez vous d'un antivol de tête d'attache et d'une roue de secours.

<u>Comment entretenir votre remorque ?</u> en la lavant régulièrement, particulièrement après avoir transporté des matières salissantes (sable, gazon, terre,...) ou corrosives (ciment, engrais,...) et après avoir roulé sur une route salée pour déneigement, le galva conservera plus longtemps son aspect d'origine.